

effectuer une étude complète afin que la lumière soit faite sur les déclarations de ce fonctionnaire ainsi que sur d'autres observations faites par mes collègues, étant donné que le ministre refuse toujours de reconnaître l'instauration de ce système.

De deux choses l'une, monsieur le Président, ou le ministre est inconscient de ce qui se passe dans son ministère, ce qui dénote une incompétence et une irresponsabilité abominables, ou bien il a refusé de dire toute la vérité à cette Chambre, ce qui est inacceptable.

M. le Président: Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé.

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

LE REFUS DE RETRANSMETTRE LE SUPER BOWL XVIII À SKEENA (C.-B.)

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, étant donné que CBC a perdu au profit du réseau de télévision Global les enchères pour diffuser le Super Bowl dimanche prochain, et étant donné que de vastes régions du Canada ne pourront pas suivre la transmission du match, j'invite tous les députés à la Chambre à se rallier pour mettre fin au règne du ministre des Communications (M. Fox) et de son consort, Pierre Juneau.

Dans ma circonscription, à peu près vaste comme la France, CBC et le CRTC ont rejeté mon appel en vue de permettre au poste affilié de CBC de retransmettre le match. Or, au Nouveau-Brunswick, le poste de télévision CHSJ, affilié à CBC, a obtenu le droit de diffuser le Super Bowl. On a invoqué comme raison que la pénétration de la câblodistribution n'était que de 20 p. 100 au Nouveau-Brunswick contre 60 p. 100 dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique, soit la moyenne nationale. Pourtant, Terre-Neuve a le même taux d'abonnement au câble que le Nouveau-Brunswick, mais le match n'y sera pas transmis par CBC.

Au nom de plusieurs millions de Canadiens qui avaient l'intention de regarder le Super Bowl à la maison et qui devront maintenant dans bien des cas parcourir des centaines de milles en avion, en voiture ou en autobus pour aller suivre le match dans les localités desservies par le câble, je tiens à faire savoir que Doug Small, le réseau Global et la brasserie Labatt's ont offert gratuitement à CBC la diffusion du Super Bowl dans ma circonscription, mais en vain.

* * *

● (1115)

L'AGRICULTURE

ON VANTE LE SYSTÈME D'INSPECTION DES VIANDES

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Monsieur le Président, les viandes au Canada sont inspectées avec une rigueur inégalée jusqu'ici et nous pouvons nous vanter d'avoir l'un des meilleurs systèmes d'inspection du monde.

Questions orales

Comme dans bien d'autres domaines, il faut de temps à autre se montrer critique pour voir s'il n'y aurait lieu d'y apporter des améliorations. Le système d'inspection des viandes du gouvernement fédéral n'a certes pas échappé à cette règle.

Le ministère a été réorganisé pour tirer le meilleur parti du temps que les inspecteurs consacrent à leur travail sans pour autant alléger leurs tâches afin de s'assurer que nos viandes sont saines et exemptes de toute contamination. Je m'élève donc contre les critiques nuisibles de certaines personnes occupant des postes importants, des personnes qui ne connaissent, de toute évidence, pas grand-chose au système d'inspection des viandes et qui ne devraient se permettre pareille déclaration. Elles ont dit que nos services d'inspection souffriraient des changements qu'ils ont subis. J'estime donc qu'il faudrait censurer les propos de ces gens qui donnent une fausse impression et créent un certain malaise auprès du public, sans compter qu'ils rabaisent un service excellent, un service qui est l'un des meilleurs du monde, comme je l'ai dit tout à l'heure.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE REVENU NATIONAL

LA GARANTIE QUE LES CONVERSATIONS DES CONTRIBUABLES AVEC LES FONCTIONNAIRES NE SONT PAS ENREGISTRÉES

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Monsieur le Président, le ministre du Revenu national n'ignore pas qu'hier soir, à la télévision de Radio-Canada, un contribuable a dit qu'il craignait qu'un agent du ministère du Revenu national n'ait enregistré la conversation qu'il avait eue avec lui. Le ministre peut-il nous assurer qu'une telle chose est contraire à la politique du ministère et que les contribuables peuvent parler à ses agents sans craindre que leur conversation ne soit enregistrée?

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je tiens à donner cette garantie au député, à la Chambre et à tous les contribuables du pays. Premièrement, c'est contraire à la loi, et le ministère observe toutes les lois du pays. Je tiens à assurer au député que nous n'avons jamais eu recours à de tels procédés.

LES FORMULES DE DEMANDES À DES TIERS—L'UTILISATION DU NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Monsieur le Président, je voudrais questionner le ministre au sujet d'un autre genre d'atteinte à la vie privée des contribuables. Je lui ai écrit à ce propos il y a quelques semaines, mais je n'ai toujours pas obtenu de réponse.

J'ai écrit au ministre au sujet des formules de demandes à des tiers qui, comme il le sait, indiquent le numéro d'assurance sociale de la personne visée et la somme qu'elle est censée devoir au gouvernement. Ces demandes sont envoyées avant même que l'intéressé n'ait la chance de prouver son innocence. Elles sont envoyées à bien des gens susceptibles de lui devoir de l'argent.